|  |
| --- |
| AMR 53/7734/2024 – Venezuela - 20 février 2024 |
| FURTHER INFORMATION | URGENT ACTION | FI UA 013/24-1 |
| Une militante vénézuélienne doit être relâchée |
| Venezuela |

Rocío San Miguel, défenseure des droits humains connue, a été soumise à une arrestation arbitraire le 9 février 2024 au Venezuela. Le lieu où elle se trouvait est resté inconnu jusqu’au 15 février, ce qui constitue une disparition forcée de courte durée. Sa fille et d’autres membres de sa famille ont également été arrêtés de manière arbitraire le 9 février, puis libérés sous conditions le 15 février. Rocío San Miguel et son ancien compagnon sont injustement maintenus en détention, accusés de plusieurs crimes présumés, et sont privés d’accès à des avocats de confiance. Elle est incarcérée pour avoir défendu les droits humains au Venezuela, et Amnesty International demande à Nicolás Maduro de la libérer immédiatement et sans condition, et de garantir sa sécurité.

Rocío San Miguel est une avocate, une professeure et une défenseure des droits humains de renommée nationale et internationale. Elle a la double nationalité espagnole et vénézuélienne. Elle est l’actuelle présidente de Control Ciudadano, une ONG reconnue pour ses enquêtes et son suivi de questions de droits humains liées à la sécurité publique et au travail des forces armées. Dans le cadre de l’arrestation arbitraire et de la disparition forcée de Rocío San Miguel, plusieurs personnes de son entourage familial ont également été détenues, notamment sa fille, Miranda Díaz San Miguel, ses deux frères, Miguel Ángel San Miguel Sosa et Alberto San Miguel Quigosos, le père de Miranda, Víctor Díaz Paruta, et l’ancien compagnon de Rocío, Alejandro González Canales. Tous, à l’exception de Rocío et d’Alejandro González Canales, ont été libérés sous conditions le 15 février.

Après cinq jours de disparition forcée, les autorités ont révélé où se trouvait Rocío San Miguel, confirmant qu’elle était détenue par le Service national de renseignement bolivarien (SEBIN) et qu’elle était incarcérée au centre de détention «El Helicoide» à Caracas. Sa représentation juridique a confirmé que sa fille, Miranda, avait été autorisée à lui rendre visite le 18 février, et que Rocío avait continué à clamer son innocence face aux crimes dont elle était accusée. Selon le procureur général, Rocío San Miguel a été traduite devant le deuxième tribunal spécial, compétent en matière de terrorisme, et a été accusée de trahison, de complot, de terrorisme et d’association [de malfaiteurs], entre autres.

Le 15 février, le gouvernement vénézuélien a annoncé qu’il suspendait les activités du bureau du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l’homme (HCDH) au Venezuela, ce qui est le signe d’une intensification inquiétante des tentatives du pays de se soustraire à l’attention internationale et à l’obligation de rendre des comptes. Cette décision est survenue peu après que le HCDH a exprimé son inquiétude concernant la détention de Rocío San Miguel, notant qu’«on ne sait toujours pas où elle se trouve, et sa détention pourrait constituer une disparition forcée». La suspension annoncée a par ailleurs eu lieu un jour après la publication d’un rapport du rapporteur spécial des Nations unies sur le droit à l’alimentation, à propos de sa récente visite au Venezuela.

Ces dernières années, Amnesty International a dénoncé le recours aux détentions arbitraires motivées par des considérations politiques dans le cadre de la politique de répression mise en œuvre par le gouvernement de Nicolás Maduro contre des personnes pouvant être considérées comme critiques à l’égard du gouvernement. Ces détentions arbitraires relèvent d’une attaque généralisée et systématique contre la population du Venezuela et pourraient constituer des crimes contre l’humanité. Outre les détentions arbitraires motivées par des considérations politiques, les disparitions forcées, de courte et de longue durée, s’inscrivent également dans la politique de répression du gouvernement vénézuélien. Cette pratique a été constatée et dénoncée par le Groupe de travail des Nations unies sur les disparitions forcées ou involontaires, ainsi que par la mission d'établissement des faits des Nations unies sur le Venezuela.

Les défenseur·e·s des droits humains sont constamment exposés à un risque de harcèlement, d’agressions et même d’arrestations arbitraires. Javier Tarazona, défenseur des droits humains, prisonnier d’opinion et directeur de l’ONG locale Fundaredes, est détenu depuis juillet 2021 et est injustement accusé d’infractions pénales pour avoir simplement défendu les droits humains au Venezuela. Nous demandons sa libération immédiate et inconditionnelle.

Le gouvernement de Nicolás Maduro ne cesse de harceler, de poursuivre et de censurer les militant·e·s et les organisations de la société civile œuvrant pour protéger les droits des Vénézuélien·ne·s dans le contexte d’une urgence humanitaire complexe et d’une profonde crise des droits humains, qui a poussé un nombre record de personnes à fuir le pays en quête de sécurité et de protection. En novembre 2023, plus de 7,72 millions de personnes avaient fui des violations des droits humains de grande ampleur au Venezuela, soit 25% de la population totale du pays.

Depuis 2020, trois rapports de la Mission internationale indépendante d’établissement des faits sur la République bolivarienne du Venezuela ont fourni des informations détaillées sur des centaines de cas d’exécutions extrajudiciaires, de disparitions forcées, de détentions arbitraires, d’actes de torture et d’autres traitements cruels, inhumains ou dégradants commis dans le pays depuis 2014, ainsi que d’exemples d’instrumentalisation de la justice par le gouvernement dans le cadre de sa politique répressive, en concluant que ces graves violations des droits humains pourraient constituer des crimes contre l’humanité.

PASSEZ À L’ACTION

* Envoyez un appel courtois en utilisant vos propres mots ou en vous inspirant du **modèle de lettre** à la **page 2**.
* Merci d'agir dans les plus brefs délais, avant le **19 avril** 2024.
* Langue(s) préférée(s): **Espagnol**. Vous pouvez également écrire dans votre propre langue.
* **Pas de service postal disponible pour Venezuela**

|  |  |
| --- | --- |
| APPELS À  | COPIES À  |
| Président - Nicolás MaduroPresidente de la República Bolivariana de Venezuela (Edificio Palacio de Miraflores, Avenida Urdaneta, Caracas, Venezuela) **Twitter : @NicolasMaduro / CC: @volker\_turk** | Ambassade de la République Bolivarienne du VenezuelaCase Postale 237, 3097 LiebefeldFax: 031 371 64 69E-mail: embajada@embavenez-suiza.ch  |
| ⭢ Guide **réseaux sociaux** et **cibles supplémentaires** voir sur : [amnesty.ch](https://www.amnesty.ch) 🔍**UA [000/00]** ou **[INDEX]** |

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Président - Nicolás Maduro

Presidente de la República Bolivariana de Venezuela,

Edificio Palacio de Miraflores, Avenida Urdaneta Caracas,Venezuela

**Twitter/X: @NicolasMaduro**

CC: **@volker\_turk**

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Monsieur le Président,

**Je vous écris pour vous faire part de ma grande inquiétude face au maintien en détention arbitraire de Rocío San Miguel.** Non seulement elle a été soumise à une disparition forcée de courte durée pendant cinq jours insoutenables, mais elle est injustement maintenue en détention à El Helicoide, un centre de détention du Service bolivarien de renseignement national (SEBIN) à Caracas. Depuis son arrestation le 9 février 2024, Rocío San Miguel s’est vu refuser à plusieurs reprises l’accès à son avocat de confiance et les autorités n’ont pas autorisé les visites de sa famille, jusqu’à ce qu’il soit permis à sa fille de venir la voir pour la première fois le 18 février.

Nous nous félicitons de la libération conditionnelle de la fille de Rocío San Miguel et d’autres membres de sa famille, mais ils n’auraient jamais dû être arrêtés et les charges retenues contre eux devraient être immédiatement abandonnées. De même, Rocío, son ancien compagnon, et toutes les personnes détenues arbitrairement pour des raisons politiques, notamment le défenseur des droits humains et prisonnier d’opinion Javier Tarazona, doivent être libérés sans condition ni délai.

**Nous demandons la libération immédiate et inconditionnelle de Rocío San Miguel. Tant qu’elle sera maintenue en détention arbitraire, nous vous demandons de garantir sa sécurité et de veiller à ce qu’elle ait immédiatement accès à l’avocat de son choix, ainsi qu’aux visites de sa famille, sans restriction indue.**

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l’expression de ma très haute considération.

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

**Copie**

Ambassade de la République Bolivarienne du Venezuela, Case Postale 237, 3097 Liebefeld

Fax: 031 371 64 69 / E-mail: embajada@embavenez-suiza.ch